Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 20 Dhoulhajja 1443
19 Juillet 2022

N° 84

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1562**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1563**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1567**
Homologation de résolutions **1567**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1567**
Avis aux créanciers..... **1569**
Convocations
Sociétés anonymes **1569**
Autres sociétés **1570**
Divers
Avis au public..... **1570**
Rectificatifs **1570**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

DERBIGUM BUILDING SOLUTIONS DBS S.A

Au capital de 9 469 335,900 DT

Siège social : Rue de la Physique, Zone Industrielle Ben Arous 2013

Identifiant Unique : 0000500R

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 21 juin 2022, enregistré à la recette des finances de Bir El Kassaa Ben Arous, en date du 7/7/2022, sous le n°22700963 quittance n°M036632, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises, en date du 12/7/2022 sous le n°202253126, il a été décidé :

Le renouvellement de deux mandats consécutifs de Monsieur Baligh Samet au poste de Directeur Général Adjoint.

2022R01819SANB2

Société régionale de transport de Kairouan Société anonyme

Capital social : 151 000.000

Siège social : Avenue Assad Ibn Alfourat Kairouan B.P 35 Kairouan 3100

Code fiscal : 0004315KAM

Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration du 30 juin 2022 enregistré le 8 juillet 2022 à la recette des finances Alkawarezmi de Kairouan quittance n°M065121 sous le numéro 22702663, le conseil a décidé de nommer Mr Maher Taktak gestionnaire mandataire membre représentant du conseil régional de Kairouan pour diriger la société pendant une période limitée jusqu'à ce qu'un nouveau président directeur général soit nommé pour la société et lui procurer les pouvoirs qui lui sont confiés conformément aux dispositions de l'arrêté de Mr Le Ministre du transport daté du 30 juin 2022 sous le numéro 2022/15/0001/00052.

Il a été déposé le 12 juillet 2022 au registre national des entreprises sous le numéro de quittance 2022F84663935.

2022S00831SANB2

Polyclinique du Lac - SA

Société anonyme

Au capital de 28.380.000 DT

Siège social : Rue du Lac de Constance - les Berges du Lac - 1053

Matricule fiscal : 0496701A/A/M/000

RNE : 0496701 A

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24/6/2022 enregistré à la recette de l'Enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 4/7/2022 sous le n°22705343 Quittance n° M077584, du procès-verbal du conseil d'administration du 29/6/2022 enregistré à la recette de l'Enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 7/7/2022 sous le n°22705458 Quittance n° M078710 dont un exemplaire du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24/6/2022 a été déposé au RNE de Tunis sous le n°0496701 A le 6/7/2022, il a été décidé :

1) D'élire cinq nouveaux membres du conseil d'administration dont ci-après les noms et prénoms pour le mandat de 2022-2023-2024 :

1- Administrateur actionnaire : M. Letaief Fethi

2- Administrateur actionnaire : M. Bellil Hichem

3- Administrateur actionnaire : M. Ouakdi Mounir

4- Administrateur actionnaire : M. Chettaoui Rafik

5- Administrateur actionnaire : M. Jouini Mohamed

II) De désigner le cabinet BDO Tunisie représenté par M. Mohamed Derbel en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2022-2023-2024

III) D'élire Monsieur Fethi Letaief pour le mandat de 2022-2023-2024 au poste de Président du Conseil d'Administration pour la période de son mandat en tant que membre du conseil d'Administration.

IV) Le Conseil d'Administration reconduit M. Mohamed Sami Ayadi en tant que Directeur Général de la Polyclinique du Lac et Gérant de la Clinique Cardiovasculaire et Générale du Lac.

V) Que Dr Chettaoui Rafik va continuer à être le Directeur Médical de la Polyclinique du Lac à titre gracieux jusqu'à la nomination d'un nouveau médecin directeur.

VI) De nommer Madame Olfa Hammami au poste de Directeur Médical de la Clinique Cardiovasculaire et Général du Lac pour la période de son mandat.

VII) Approbation des états financiers exercice 2021.

2022401836SANB2

Augmentation du capital

De 26 500 000 DT à 29 500 000 DT

Par conversion du compte courant actionnaire

ULYSSE S.A.

14, Rue du Commerce - Z.I. Charguia - Tunis

I.U. : 0030646B

M.F. : 030646 B A M 000

Selon procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15.02.2022 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis le 23.02.2022 sous le n°22500895 quittance n°1411, le capital social est porté de 26 500 000 DT à 29 500 000 DT, et ce par conversion du compte courant actionnaire de Monsieur Khelil Chaibi en actions d'un montant de 3 000 000 DT et la création de 30 000 actions nouvelles de 100 dinars chacune.

Le dossier de ladite augmentation a été déposé au guichet central du Registre National des Entreprises - Centre Urbain Nord - Tunis le 11/7/2022 sous le numéro 202252753.

2022401838SANB2

Changement de la dénomination sociale

Société UNIVERS INVEST SICAR

S.A au capital de 5.000.000 dinars

Siège social : 10 Bis Avenue Mohamed V - Immeuble BTK 3ème étage - 1001 Tunis

I.U : 77 16 07 Q M A 000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/02/2022, enregistré à la recette des finances Avenue Habib Thameur - Tunis le 30/3/2022 sous n°22700961 quittance n°M22190, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 22/6/2022 sous n°202247640, les actionnaires ont décidé de changer la dénomination sociale de la société en tant que «BTK Capital».

2022401839SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Changement d'adresse

Société Investissement Conseil Marketing

S.A.R.L au capital de 4000 dinars

Siège social : B318 Immeuble Mégrine business center Z4 Saint Gobain 2014 ; Mégrine - Tunisie

Selon le procès-verbal enregistré à la recette des finances à Hammam-lif le 18/6/2018 sous le numéro 18701208; quittance numéro M031614; une copie a été déposée au registre national des entreprises sous le numéro 202251047 le 4/7/2022.

Il a été décidé de transférer le siège social de la société du «186 Avenue de la République ; bureau n°4 ; 2050 Hammam-Lif» à «immeuble business center ; bureau n°B318 ; lotissement SMMT parcelle 48 ; angle RTE Z4 et Ibn Haitem ; Zone industrielle saint gobain ; 2014 Mégrine».

2022R01820SRLB2

Changement d'adresse

Société Investissement Conseil Marketing

S.A.R.L au capital de 4000 dinars

Siège social : B318 Immeuble Mégrine business center Z4 saint gobain 2014 ; Mégrine - Tunisie

Selon le procès-verbal enregistré à la recette des finances à Hammam-lif le 02/12/2019, sous le numéro 19705120. Quittance numéro M0811201 une copie a été déposée au registre national des entreprises sous le numéro 20208805 le 4/02/2020.

Il a été décidé de transférer le siège social de la société de «immeuble business center, bureau n°B318 ; lotissement SMMT parcelle 48 ; angle RTE Z4 et Ibn Haitem ; Zone industrielle saint gobain ; 2014 Mégrine» à «immeuble OCM. RTE Z4; zone industrielle saint gobain ; 2014 Mégrine».

2022R01821SRLB2

Société GLOBE SARL

Capital : 35 000 D

Siège social : rue Juge Idriss El Khoulani Douar Hicher

RC : B245492007

MF : 0988427M

Suivant procès-verbal enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 1er/10/2014 sous n° 14502085, quittance n°M041067 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de Manouba sous n°201445123 du 2/10/2014, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation de capital de 35 000 D à 40 000 D et gérance pour une période indéterminée.

2022R01822SRLB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Clinique cardiovasculaire et générale du Lac CCGL

SARL au capital social de 14.470.000 DT

(Valeur nominale : 10 DT)

Siège social : Rue du Lac de Constance - Les Berges du Lac - 1053 - Tunis

Registre de commerce : 1441813R

Matricule fiscal : 1441813R/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24/6/2022 il a été décidé ce qui suit :

La nomination de la société BDO Tunisie inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et représentée par Mr Mohamed DERBEL commissaire aux comptes et ce pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

Le procès-verbal de la susdite assemblée a été enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis, le 4/7/2022 sous le n°22705344 quittance n°M077588 et un de ce procès-verbal enregistré, a été déposé au RNE de Tunis, le 6/7/2022 sous le n°1441813 R.

2022401835SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 01 juillet 2022 enregistré à la Recette des Finances La Goulette le 5 juillet 2022 sous le numéro 22204768 Quittance n°98261 Monsieur Mohamed Ben Ali Dridi titulaire de la CIN n°00977192 a cédé à Monsieur Malek Ben Habib Bouslama, titulaire de la CIN n°08874842, la totalité du fonds de commerce exploité dans les locaux sis au M10 Les trois Pyramides Ain Zaghouan 2045 Tunis.

Toutes les oppositions seront acceptées auprès du domicile de l'acquéreur Mr Malek Bouslama sis à la rue Mongi Slim La Médina - 3000 Sfax et ce, dans un délai de vingt (20) jours à dater de la date de la publication de la présente vente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions hors délai ne seront pas acceptées.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Alchourouk datés du 12/7/2022.

2022T00788FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 14 Juin 2022 et enregistré à la recette des finances Rue de l'Autriche Tunis le 28/6/2022 (Reçu n°M061386 enregistrement n°22202913), Mr Jalel Ben Abdelhamid Khadher Domicilié à la Résidence Narjes Immeuble n°1 Appartement a vendu la totalité du fonds de commerce à la Société BEST ELECTRIC son gérant Mr Khaled ZETOUNI, siège social à la Rue Alssyouti n°17 Borj Louzir Ariana ville Exploité "Local Commercial - Vente d'articles électriques et électroniques" sise à l'Avenue Chadli Galela n°11 Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de vendeur et l'acheteur à son adresse ci-dessus dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Assahafa datés du 12/7/2022.

2022T00789FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 4 Juillet 2022 et enregistré à la recette des finances Avenue Taieb Mhiri Nabeul le 6/7/2022 (Reçu n°M049371 enregistrement n°22202529) Madame Sonia Bent Md Ben Hédi Nessir Epouse Naoufel Gharbi a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Fayçal Ben Md Ben Salah Bougzala sis 05 Avenue Ali Balhawan Nabeul Exploité "Café 1ère Catégorie" avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de maître Mahmoud Ben Salah Hammami Avocat à son adresse sis n°112 Avenue 09 Avril deuxième étage Bureau n°05 Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk daté du 12/7/2022.

2022T00790FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Mohamed Acil Masmoudi avocat enregistré à la recette des finances de l'Ariana cité administrative le 30/6/2022 quittance M096977 enregistrement n°22203357. Mme Khaoula Ali Guizani titulaire de C.I.N n°08508292 et demeurant à la résidence sadeka bloc G .C premier étage Cité Ghazela Ariana, à Mlle Safa Msekni titulaire de C.I.N n°14769041 demeurant à 03 Rue Manzel Bouzalfa Ksar Said Tunis. La totalité du F.C. avec ses éléments corporels et incorporels situé au n°04 Rue Riadh cité Nozha Ariana 2080 exploité pour l'activité commerciale jardins d'enfants, immatriculé au RNE sous l'identifiant unique R0914654, fixé à la somme de dix mille dinars (10.000.000dt).

Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître Masmoudi Med. Acil au 15 av. Slimen Ben Slimen Manar II Tunis 20 jours après sa publication au J.O.R.T.

Cette annonce est publiée aux journaux suivants Le Quotidien et Echourouk du 12/7/2022.

2022T00791FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances cité administrative Zaghouan le 13/9/2021 sous le n°21202893 quittance n°51842, Mme Safa Bent Moncef Ben Saad a vendu à Mr Maher Ben Ahmed El Arbi la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue de la Terre Zaghouan près de l'école préparatoire l'indépendance exploité pour vendre la viande blanche (El Mazraa).

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 14/7/2022.

2022T00797FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 7/6/2022 enregistré à la recette des finances d'Hammamet 13/6/2022, sous la quittance n°M085372, enregistrement n°22202940, (Matricule Fiscal n°1377527/Z), sis à l'avenue Ettahrir à Hammamet, Lamjed Ben Amara Ben Mahmoud Salmi vend et cède à Md Lamia Bent Chaabene Ben Fredj Ben Fredj, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du local destiné à l'activité vente des fruits secs, sis à l'avenue Habib Thameur à Hammamet avec tous ses éléments matériels et moraux. Toutes oppositions devront se produire au bureau du Maître Fenina Dalenda à son adresse à l'Avenue Habib Bourguiba, Immeuble Mami, 2ème Etage à Hammamet, dans un délai de 20 jours de la date de parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Echourouk et le Quotidien le 14/7/2022.

2022T00799FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 4/4/2022 Quittance n°028917 enregistrement 22201330 Mr Guibli Aimen Ben Mhriz a vendu à Mme Elamry Wassila Bent Khalifa tout le fonds de commerce de la pâtisserie traditionnelle sise à Essouk Zaghouan. Toutes les contestations sont acceptées au local de l'objet de vente.

Dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent Avis au jort. Cet avis a été publié au journal Echourouk le 7/4/2022.

2022T00800FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 7/01/2022 Quittance n°2033 enregistrement 22200156 Mr Gouaid Hichem Ben Abdelhamid a vendu à Mr Ben Ismaiil Farouk Ben Belgacem tout le fonds de commerce exploité à l'alimentation générale sis à Rouwaigiya El Morgan Zaghouan. Toutes les contestations sont acceptées au local de l'objet de vente dans un délai de 20 jours à compter

de la publication du présent avis au Jort. Cet avis a été publié au journal Echourouk le 13/02/2022.

2022T00801FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 31/3/2022 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela sous le numéro d'enregistrement 22200935 et quittance n°28737 LA SOCIETE MAGHREB DIFFUSION a vendu à Mme Leila Hachana un fonds de commerce à usage tout commerce, exploité au n°22 rue El Yamen Tunis, avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions s'il y a lieu devront être faites à peine de forclusion dans les vingt jours qui suivent la parution du présent avis au JORT, entre les mains de l'acheteur sis au local où est exploité le fonds de commerce vendu. Une publication précédente est parue au journal Echourouk du 7/7/2022.

2022T00802FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bab Souika le 01/6/2022 reçu n°M047328 enregistrement n°22201342 Hassine Ayed a vendu à Hassen Ben Mahmoud Maaroufi la totalité du fonds de commerce sis à la rue Hédi Saadi Tunis n°52 avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées au cabinet Maître Farhati Boubaker avocat 14 Avenue de Londres Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 6/7/2022.

2022T00803FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 27/6/2022 enregistré à la recette des finances El Menzah Tunis le 28/6/2022 quittance n°099753, enregistrement n°22204371 Hayet Ben Ahmed Kchaw (C.I.N n°01272294) a vendu à Maher Ben Taher Ben Kileni Ben Mahmoud, CIN n°07044744 le fonds de commerce sis à 04 Rez-de-chaussée de la résidence «ASMA» 43 avenue Hédi Nouira Ennacer 2 Ariana (RNE1372880S).

Les oppositions se font au cabinet de Maître Maddouri Mabrouk à 61 Rue Abderrazek Chraibi Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis est publié aux journaux El Sahafa et La Presse du 12/7/2022.

2022T00804FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 23/4/2019 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 13/5/2022 sous n° d'enregistrement 22201178 quittance n°M025569 Mme Naima Bent Naceur Ben Mohamed Dakhili titulaire de la CIN n°02589951 délivrée le 24/6/1998 a vendu à Mlle Serine Bent Soulaymen Ben Mohamed Abidi titulaire de la CIN n°12359335 délivrée le 22/01/2018.

La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité «vente des articles ménagers» au local sis à la Rue Ain Drahem Jendouba.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce indiqué ci-dessus dans les délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 7/7/2022.

2022R01824FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 30 juin 2022 enregistré à la recette des finances de ksibet Mediouni le 01 juillet 2022 sous le n°22200676, quittance n°M022804, Mr Adel Ben Nasr Ajili CIN n°07557107 a vendu à Mr Ramzi Ben Ali Methneni CIN 06902122, la totalité du fonds de commerce exploité pour salon de coiffure et vente des produits cosmétiques situé à la rue Mohammed Ateb Ksibet Elmediouni Monastir.

Les oppositions seront reçues chez l'acheteur à son domicile situé à la rue 9 avril Bennan Monastir dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce est parue au journal "Alchourouk" du 14 juillet 2022.

2022S00832FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p légalisé à cité Ezzouhour Sousse le 24/6/2022, enregistré à la recette des finances de Cité Erriadh Sousse le 8/7/2022 sous le n°22201462 quittance n°M046548, Marouen Osman vend à Rahma KHORS, la totalité du fonds de commerce nommé «COISSANT VERT MEDICAL» fondé par lui-même et non inscrit au R.C, sise à la Rue Al Chifa Cité erriadh Sousse, le revenant et qui est exploité en commerce des produits médicaux et para médicaux, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues dans les délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication au J.O.R.T, à l'adresse du fonds de commerce à la Rue Al Chifa Cité Erriadh Sousse auprès de l'acheteur Rahma KHORS.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 15/7/2022.

2022S00834FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce signé le 29/4/2022 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 19/5/2022 sous le n°22202248 quittance n° M045014, Mr Med Jamil Swissi, C.I.N n°11064669 a cédé à Mr Aïman Ben Ali Barhoumi, C.I.N n°14232420, la totalité du fonds de commerce sis à la Route Manzel Chaker Km 5,5 Sfax et qui consiste en un local utilisé pour la vente des produits Marins avec tous ses éléments moraux et corporels.

Les oppositions doivent être faites dans les 20 jours qui suivent la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de Maître Milédi Makram avocat à 38 avenue Habib Bourguiba Sfax dans les délais légaux fixés.

Le présent avis est publié au journal «Essabah» le 01/7/2022.

2022X00896FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 20/6/2022 et enregistré à la recette des finances de Siliana le 27/6/2022 (n°22201440/quitt.M009093)

Mme Marzouk Awatef titulaire de la C.I.N. n°04501099 a vendu à Mme Chtiwi Rahma titulaire de la C.I.N. n°04591679 la totalité du fonds de commerce sis à l'intersection de la rue de Jugurtha avec la rue Ahmed ibn Abi Edhiaf Siliana.

La publication a été faite dans le journal «Essabeh» du 02/7/2022.

Les oppositions se feront à l'adresse du fonds de commerce sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

2022401834FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 8/7/2022 enregistré à la recette des finances de Raoued le 11/7/2022 n° 86962 quittance n°8774583 Monsieur Yassine Sadam a vendu la totalité du fonds de commerce lui appartenant concernant un local sis à Cité Chaker Borj Etouil Ariana à Monsieur Oussama Chahine Touzri.

Les oppositions sont recevables au domicile de vendeur Yassine Sadam sis au 24 rue Kalthoum Bent Ayadh Borj El Ouzir Ariana, 20 jours au plus tard à partir de la parution du présent au JORT.

Le présent avis est paru aux journaux le Quotidien et Echourouk du 14/7/2022.

2022401844FCCC2

Vente d'un bien commercial

Selon des livres écrits enregistrés à la recette des finances, le district autrichien, en Tunisie, le 1er juillet 2022, le numéro M62723, le numéro d'enregistrement 22202982, a été vendu par Jamila bent Mouhamed Trabelsi, la veuve de feu Ali Al-Zahraz, la moitié de l'original commercial (50%) à un magasin privé pour la vente de parfums, de fournitures de rasage et de couture, la vente de tabac, et la vente de pâtisserie, le local était n°90 rue Londra Tunis à Mouhamed Saleh Ben Ali Ben Mouhamed Zahras.

Les contestations sont acceptées pendant le délai légal avec le titre de l'éditeur du contrat qui est Nedra Ben Hamida Al-Yousifi.

Il a été publié dans le journal Al-Shorouk le 6 juillet 2022.

2022401845FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 12/7/2022 sous le n° d'enregistrement 22202043 quittance M066253 Mr. Adnene Bouchamiya titulaire de la C.I.N n° 06585043 a vendu le fonds de commerce exploité pour la vente de produits alimentaires et la vente des fruits secs sis au 13 rue de L'INDE à Mr. Mohsen Bouazizi titulaire de la C.I.N n°02037383.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 19 juillet 2022.

2022401846FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant acte enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 26/5/2016 n° d'enregistrement 16301322 quittance n°M034089 Mr Mohamed Abdelhamid Ben Ghorbel a loué le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels comme gérance libre situé à Souk Ellaffa n°6 Tunis à Mr Imed Ben Mohamed Ellajmi pour une période d'un (01) an renouvelable à compter du 1er/6/2016 jusqu'au 31/6/2017.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 13/7/2022.

2022T00794FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances El Fahs le 30/6/2022 sous le n°22300984 quittance n°28062 Mr Mustapha Ben Haj Youssef au profit de Mr Riadh Ben Haj Ahmed suivant procuration du notaire Moheddine Dhaou en date du 4/9/2019 a loué à Mr Moujeb Errahmen Ben Taoufik Naceur Boukhris tout le fonds de commerce exploité comme buvette M.F 1469137 /V situé à la rue Ibn Battouta cité boughatfa El Fahs - Zaghouan.

Toutes oppositions sera déposées à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution au JORT.

Cette annonce a été déposée au journal Echourouk du 13/7/2022.

2022T00805FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Morneg le 6 Juillet 2022 quittance n°M045560 sous le n°22301300 Mme Henda Ben Hcine Nejili a loué la totalité du fonds de commerce sis à la rue El Monji Slim Morneg, à la société Al Saraya Leloutour société en cours de constitution, représentée par son gérant Mr Oussema Al Zayer.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains des locataires à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée dans les deux journaux «La Presse» et «Essahafa» du 14/7/2022.

2022401842FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Bab Souika le 6 Juillet quittance n°M052683 sous le n°22301454, Mme Safia Ben Belgacem Ben Khmais Ben Sassi a loué la totalité du fonds de commerce sis au Souk Grana Magasin Numéro 91 Tunis, à la société Nice Perfume société en cours de constitution, représentée par son gérant Mr Mohamed Al Hedi Ben Lella.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains des locataires à l'adresse du fonds de

commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée dans les deux journaux «La Presse» et «Essahafa» du 14/7/2022.

2022401843FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une branche d'association étrangère

1. Nom : Association Promediation Branche Tunisie

2. Siège social : 12 Rue Mami - 2070 la Marsa

3. Objectifs :

- Œuvrer à diffuser la culture de la résolution pacifique des conflits

- Diffuser une culture de la paix à travers la négociation, la médiation et la consultation

- Contribuer à la paix et à la stabilité par le dialogue et la médiation

- Soutenir les initiatives de paix locales et la capacité des dirigeants locaux à participer aux efforts de paix et de stabilisation

- Encourager les mécanismes de dialogue et de prévention et de gestion des conflits en fournissant des outils, de l'expertise et des espaces sûrs

- Faciliter le dialogue ou la médiation selon les besoins exprimés par les interlocuteurs

4. Noms des administrateurs de la branche de l'association en Tunisie :

- Mohamed Fetah Zabaar

- Rami Ketata.

2022T00796APSF1

Constitution d'une association

MOTO CLUB DE KAIROUAN

Cité Ichbilia Avenue Les Etats Unis Kairouan

Dénomination : MOTO CLUB DE KAIROUAN

Adresse : Cité Ichbilia Avenue les états unis 3100 Kairouan.

Objectif : Encadrement des motards, Tourisme, organisation et participation dans les championnats national et international.

Spécialités : Rallye Touristique, régularité et Routier MOTOCROSS et ENDURO

Les membres :

- Mr Abdessatar Kenani : Président

- Mr Mondher Khebou : Vice Président

- Mr Aymen Chatti : Secrétaire général

- Mr Mohamed Anes : Trésorier

- Mr Yassine Harbi : Membre

Autorisation du Ministère des Affaires des jeunes et du sport 21/6/2022 sous le numéro 1267.

2022S00827APSF1

Homologation de résolutions

Syndic Résidence Ennakhil

Au vu du procès-verbal de l'AG élective tenue le 1er juillet 2022, approuvé par la municipalité de Tunis le 5 juillet 2022 sous n°790, enregistré à la recette des finances el Menzah 9 sous n°22801387 reçu n°71070, les copropriétaires présents (15) ont approuvé à l'unanimité :

- Les rapports, moral et financier

- La majorité a approuvé la fixation de l'indemnité de gestion du syndic, réservée à son président à quatre cent dinars (400,000 DT) mensuellement à partir du 1er juillet 2022.

- Election du nouveau comité du syndic pour deux (02) ans :

Président : Magid (Negib) Boulares

Vice-présidente : Najet Cherif

Trésorier : Bouali Hamdi

Secrétaire général : Mohamed Fadhel Belhachemi.

2022401833APSF2

Election du syndicat des propriétaires

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale élective du Syndicat des propriétaires de la résidence Abu Firas à El Mourouj 2, tenue le 28 juin 2022 et enregistrée à la recette des finances de Kabariya, reçu numéro M039501 et sous le numéro d'enregistrement 22700884 en date du 4 juillet 2022, un nouveau syndicat des propriétaires a été élu du 29 juin 2022 au 31 décembre 2023 comme suit :

- Président du syndicat : Mohamed Ghariani

- Trésorier : Yacer Nehdi

- Secrétaire général : Chedly Smoali

- Vice-président du syndicat : Mongi Adouli.

2022401837APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maître Mohamed Hédi

Avocat à la cour de cassation

22, rue de Marseille Tunis

Tel : 71 351 282

Fax : 71 258 570

Matricule fiscal : 80920C.A.P.000

1) Partie poursuivante : BH recouvrement (la société générale de recouvrement des créances «SGRC») Filiale de la BH Bank (Banque de L'Habitat), société anonyme, en son représentant légal, demeurant à son siège social 67 rue Alain Savary immeuble B, 2ème étage, Cité les Jardins 2 Tunis, RC : B117372002 ayant élu son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Hédi, 22 Rue de Marseille Tunis. Matricule fiscal : 80920C.A.P.000.

2) Parties saisies : - Monsieur Habib Ben Abdallah Kouki, demeurant à Rue Omar Ibn el Khayem El Aliya 7016 Bizerte et B.P.19 rue Ibn

Khaldoun El Aliya 7016. Bizerte, titulaire de C.I.N n°01486637 délivrée à Tunis et qui sera ci-après dénommé (L'Emprunteur).

3) Avocat poursuivant : Maître Mohamed Hédi, Avocat à la cour de cassation, 22 Rue de Marseille, Tunis. Matricule fiscal : 80920C.A.P.000.

4) Immeuble saisi : La vente portera sur la totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°12550 Bizerte dénommé «El Hana» d'une superficie 175 m², tout l'immeuble se situé à El Aliya gouvernorat de Bizerte au bord de la rue Ibn Khaldoun, l'immeuble se compose de deux étages un rez-de-chaussée composé de deux parties, une partie exploitée en bibliothèque et une partie exploitée comme un garage qui se compose d'un dépôt d'une kitchenette d'une salle d'eau et une place pour la voiture, le 1er étage est à usage d'habitation. L'immeuble se trouve dans une zone urbaine bien animée et proche de toute commodités. Tout l'immeuble et bien équipé, eau, électricité, équipements sanitaires etc ...

5) Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de deux cent quatre vingt douze mille et cinquante dinars (292.050d000 dinars).

6) Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le mardi 9/8/2022 à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Bizerte à partir de neuf heures et suivant du matin.

7) Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine pendant le jour.

Observation : La participation aux enchères n'est possible qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un Avocat ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

- Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur du lieu de l'immeuble saisi pour participer à l'adjudication.

Pour plus de renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Bizerte.

2022T00795VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le poursuivant : Ramzi Ben Hedi Mootamri, titulaire de la CIN n°02991537, demeurant à la rue El kods n°18 Corniche Sousse, son domicile élu au bureau de son avocat maître Hassouna Ayachi sis au Boulevard Hassouna Ayachi Sousse 4000.

Avocat poursuivant : Maître Hassouna Ayachi, (MF : 771793J) avocat à la cour de cassation, Boulevard Hassouna Ayachi Sousse.

Partie saisie : Chiheb Ben Hamda Daass, titulaire de la CIN n°06331068, domicilié au «complexe francophone les chatons» rue Mohamed Abdou Bouhsina Sousse.

Désignation du bien à l'enchère :

La totalité de la propriété dénommée «Bouzguanda» objet du titre foncier n°175774 Sousse composée de :

- La parcelle n°44 du plan de lotissement dont la surface est égale à 97 m² et constituant un appartement à usage d'habitation sis au 6ème étage de l'immeuble.

- La totalité des 435/10000 parts indivises y relatives extraites du titre foncier mère n°168244 S dans ses parts indivises.

L'appartement précité est composé d'un grand espace pour un salon et une salle à manger avec un balcon, une cuisine moderne bien équipée, deux chambres à coucher, une suite composée d'une salle d'eau et d'un dressing, une salle de bain et un couloir.

Il est à préciser que le titre foncier n°175774 Sousse est grevé de :

- Une jouissance privative de la terrasse au profit du propriétaire de la parcelle n°44 sur des parts indivises de la parcelle n°45 (les références d'inscription : Dépôt Sousse, date : 02/5/2018, volume 04, numéro 4750)

- Une hypothèque au profit de la BIAT d'un montant de 250000 dinars (les références d'inscription : Dépôt Sousse, date : 14/9/2018, volume 05, numéro 4306).

- Une hypothèque au profit de la BIAT d'un montant de 100 000 dinars (les références d'inscription : Dépôt Sousse, date : 7/11/2018, volume 05, numéro 5215).

- Une saisie au profit du poursuivant Monsieur Ramzi Mootamri (les références d'inscription : Dépôt Sousse, date : 20/5/2022, volume 03, numéro 4726).

Mise à prix : Deux cent quatre vingt et onze mille dinars (291 000 Dt, 000).

Date et lieu de l'enchère : Le lundi 15/8/2022 à partir de 9h du matin à la salle des criées près du tribunal de première instance de Sousse 1 sis au boulevard Tahar Sfar Sousse.

La visite des lieux : tous les jours entre 9H et 17H, et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse 1.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter une caution bancaire irrévocable ou un chèque certifié audit montant, les étrangers doivent être munis de l'autorisation administrative préalable exigée par la loi.

2022S00828VEPA1

Avis d'adjudication

Suite au rabaissement de la mise à prix de 40%

Saisissants : Mohamed Hédi Khalfallah et Naïma Brini, demeurant à la rue Rékab M'Saken.

Saisi : Mohamed Labidi, CIN 05510599 datée du 18/5/2015, demeurant à la rue Imam Ibn Arfa n°23 à M'Saken.

Avocat poursuivant : Me Ezzeddine Ben Amor, avocat à la cour de cassation, 65 avenue de la République Sousse. MF : 0683807EPA/000.

Immeuble saisi : Le 1/16 des parts indivises revenant au saisi dans l'immeuble sis au 108 rue d'Amman à M'Saken, d'une superficie supérieure à 250 m², comprenant un RDC surélevé de 3 étages.

Mise à prix après rabaissement de 40% : 31.078,125 D.

Adjudication : le lundi 22 août 2022 à 8 heures du matin à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sousse sis au Palais de justice à Sousse.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine de 8 H du matin à 17 H du soir.

2022S00829VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Henda Ben Rejeb

Partie poursuivante : Banque Nationale Agricole, SA selon son représentant légal RC n°B142431996 son siège social à la Rue Hédi Nouira Tunis.

Parties poursuivies :

- Société Point B, SARL selon son représentant légal; son RC B03130412015 son siège social sis au 162 Boulevard de l'UMA Soukra Ariana

- Hayet Slouma, caution hypothécaire demeurant au 9 Rue de Sfax el Mourouj 1 Tunis et au Duplexe D01 immeuble Résidence Ezitouna lotissement Kobbi sur la route nationale 10 Soukra.

Avocat de la partie poursuivante :

Maître Henda Ben Rejeb Avocate prés la cour de cassation; son Etude sise au 20 Avenue des Etats-Unis d'Amérique Tunis Belvédère tel/fax 71284145. Mobile 98426639 - MF 753244

Description du bien saisi : Propriété dénommée Ezitouna D01, son Titre Foncier 73409 Ariana sise à la résidence Ezitouna, lotissement Kobbi sur la route nationale 10 Soukra, c'est un duplex en RDC et un étage avec ses dépendances, La surface du RDC 96 m² il se compose d'une entrée salon ; salle à manger, cuisine avec séchoir, WC, grenier, un jardin et des escaliers menant au 1er étage. La surface de l'étage est de 96 m² ; il contient un couloir, une salle de bain équipée, trois chambres à coucher et, le pavillon parental. Toutes les commodités y sont : eau, électricité, chauffage central, le parterre en marbre, les dépendances du duplexe sont le Droit d'exploitation de la place parking n°16, du dépôt n°5 sa surface 11 m² au sous sol et de l'espace jardin, ces droits sont aliénés au Duplexe, le descriptif est fait par l'expert Othman Mehri désigné par ordonnance sur requête n°60133 rendue par le tribunal de 1ère instance de Tunis le 24/8/2020 complétée par ordonnance sur requête n°81824 rendue par le tribunal de 1ère instance de Tunis le 01/10/2021. Une hypothèque au profit de la BNA est inscrite le 21/12/2016 sur le TF pour cent mille dinars (Vol 2016/2 N7615/1).

Mise à prix : La mise à prix est fixée à six cent vingt huit mille soixante quatorze Dinars 751 Millimes (628.074,751DT) outre les frais qui seront déclarés lors de l'audience.

La date des enchères et conditions de participation :

L'adjudication aura le lundi 15 Août deux mille vingt deux (15/8/2022) à partir de 9 heures du matin à la chambre des criées prés du Tribunal de première Instance de l'Ariana.

La visite des lieux se fait tous les jours à l'horaire administratif et le cahier des charges peut être consulté prés du greffe du Tribunal de Première Instance de l'Ariana (ou) prés l'Etude de l'Avocat poursuivant.

L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'Avocat et après consignation du tiers de la mise à prix ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire, les étrangers doivent en plus être munis de l'autorisation préalable du gouverneur de l'Ariana.

2022401841VEPA1

Avis aux créanciers

Liquidation

La société de la confection Cobaco Sarl, sise à la zone industrielle de Mateur, Gouvernorat de Bizerte, "code en douane n°420593W" représentée par son gérant Bejaoui Abderrazak titulaire de la CIN n°01363524 du 17/10/2014, déclare avoir déposé une copie originale et enregistrée du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société à la Direction du Registre National des Entreprises en date du 12 Juillet 2022 par laquelle :

Il a été nommé le Gérant et représentant légal de la société Mr Bejaoui Abderrazak "liquidateur de la société". Le liquidateur susvisé reste à la disposition de tout créancier de quel nature que se soit et à toute objection pendant trente jours de la date de présent avis à ses bureaux au 24, les allées de l'Ariana - El Menzah 1 Tunis.

2022T00798 VEPA2

Appel d'offres pour la location

Gérance de la société CEPA

Identifiant Unique : 0009496D

En vertu de la décision du Tribunal de première instance de Grombalia du 6 Juillet 2022, l'administrateur judiciaire annonce la location Gérance de la société «CEPA».

Tout intéressé par le présent appel d'offre est invité à retirer le cahier des charges du bureau de l'administrateur judiciaire sis à l'immeuble n°02, 2ème étage route Mjez El Beb cité Bougatfa 2 Sidi Hcine Tunis contre le paiement de la somme de 100 Dinars.

Les offres doivent être adressées avec le cahier des charges et les documents y afférent sous pli fermé et ce au plus tard le 14 septembre 2022.

Pour plus de renseignement, contactez le bureau de l'administrateur judiciaire au 71559671.

2022R01818VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

SOCIETE MEDPLAST

Société anonyme

Au capital de 4 110 000 dinars

Siège social : ZI Menzel Chaker km 44, Sfax - Tunisie

Identifiant Unique : 0635868A

Le Conseil d'Administration de la société «MEDPLAST» a le plaisir d'inviter tous les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le lundi 15 août 2022 à 11 h au siège social de la société sis à la Zone Industrielle Menzel Chaker km 44 à Sfax, ses actionnaires en assemblée générale extraordinaire à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du délai et mode de convocation;

2. Statuer sur la décision de la continuité de l'exploitation de la société; et

3. Pouvoirs pour formalités.

Messieurs les actionnaires sont avisés que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

2022X00895SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE SOPEM SUD

Société anonyme

Capital : 1700 000 DT

MF : 0603810F

Siège social : Route Ras Jedir Km 03 Ben Guerdane

Convocation de la part du conseil de l'administration de la Société SOPEM SUD au nom de son Directeur Tlig Mabrouka à tous les actionnaires de la Société à la participation à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 9/8/2022 à 11h et ce au siège social à Ben Guerdane route Ras Jedir Km 3 pour négocier et prendre la décision pour les sujets suivants :

- Modifications de l'état juridique de la société

- Modifications du statut constitutif de la société

- Nomination d'un commissaire aux comptes

- Sujets divers.

2022401840SANB3

Autres sociétés

Convocation

SOCIETE MUTUELLE DE BASE DES SERVICES AGRICOLES

EZDIHAR BEKALTA

Le président de la SMBSA Ezdihar à Békalta porte à la connaissance de tous les adhérents que l'assemblée générale ordinaire électorale des exercices 2017*2018 /2018*2019/2019*2020 aura lieu le jeudi 11/8/2022 à 9 h au local de la municipalité et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports moral et financier relatifs aux exercices 2017*2018/2018*2019/2019*2020

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2017*2018/2018*2019/2019*2020

3- Discussion et approbation des rapports

4- Mise à jour de la liste des adhérents

5- Admission des nouveaux adhérents

6- Nomination du commissaire aux comptes

7- Renouvellement des membres du conseil d'administration.

Le dépôt des candidatures pour le conseil d'administration sera par lettre recommandée avec accusée de réception, du 18/7/2022 au 28/7/2022.

Tout adhérent ayant un empêchement, peut donner une procuration à un autre adhérent pour le représenter à l'assemblée, chaque adhérent n'a le droit qu'en 2 procurations.

Tous les adhérents sont informés que tous les documents et les rapports sont mis à leurs dispositions au siège social de la société à partir du 3/8/2022.

Cet avis est considéré comme une convocation personnelle pour tous les adhérents pour assister à cette assemblée.

2022S00830SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

En vertu de jugement de tutelle délivrée par le tribunal de première instance de Nabeul sous le n°166/2020 daté du 6/7/2021 et certificat de non recours à l'appel du jugement n°1240 en date du 01/6/2022 Mme Fatma Bent Hassine Trabelsi titulaire de la CIN n°02148665 demeurant place de l'Indépendance Korba tutrice de sa fille Salsabil Bent Ammar pour la conduite de ses affaires.

2022T00792DIVD2

Rectificatifs

Rectificatifs

Correction d'erreur

L'annonce n°2022R01760APSF1 publiée au JORT n°80 le 8 juillet 2022 page 1510 en relation avec la constitution de l'association rayhane pour la créativité culturelle à Ain Draham.

Lire Kamel Jdidi à la place de Kamel Hlali et le reste demeure inchangé.

2022R01832RECZ9